

Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB

22 Novembre 2023 à 19 H

Salle de réunion de la FVWB à BEEZ

Présidente: Dominique RETERRE.

Administrateur: D. Van Bever, A.M. Habets, P. Schmets, B. Dewilde,
S. André, D. Vanleeuw, E. Davaux.

Cellules: M. Loppe, C. Nogara, B. Valentin.

Invités permanents: R. Gruselin, F. Schmitt, P. Achten, P. Carlier.

Excusé: M. Hourlay.

Invités: L. Rase, Directrice Générale.

X. Flamme , cellule formation

C. Gewehr , D.T.

Cellule Technique

Xavier Flamme fait le point sur la formation des cadres, l'évolution du niveau MS Animateur, le cahier des charges et sur les prévisions pour 2024.

Après analyse des tableaux comparatifs reprenant les coachs actifs à ce jour, un constat s'impose : bien que les chiffres soient en augmentation, cela reste encore insuffisant pour satisfaire toutes nos équipes.

Carte A : 40 (+ 6 prov.)

Carte B : 97 (+ 15 prov.)

Carte C : 195 (+ 64)

Carte D : 211 (+ 47)

Basic : 24

MS Animateurs.

258 candidats formés dans les différents endroits (Jambes, Profondeville, Farciennes, Charleroi (Loverval), Chantemelle, Thiange-Huy, Walhain/Chaumont, Bruxelles/Loverval, Remouchamps, + Hautes Ecoles et les Universités (69 candidats).

Evolution du niveau MS Animateur.

Il revient sur le constat fait qu'au niveau moteur, il y a un gros problème chez nos jeunes d'où la proposition de l'ajout d'un module de 4 heures en présentiel et de 2 heures en E-Learning.

Discussion et débat à ce sujet car la modification proposée ne fait pas l'unanimité. Prévoir un niveau intermédiaire avec une carte orientée pour l'encadrement des équipes jeunes (comme cela se fait dans d'autres disciplines) semble être la meilleure solution à proposer.

La cellule formation en collaboration avec le DT va étudier cette possibilité et reviendra vers le CA avec un proposition concrète à adopter.

En attendant, rien de changé pour 2024.

MS Animateur : formation des formateurs.

2 formations par an avec l'idée de formation 360 ° pour les formateurs et les formateurs des HE et Unifs.

Volley@school est actuellement diffusé dans 6 HE et 3 Unifs.

Le volley est de nouveau repris dans les formations Adepts.

En conclusion , le niveau Ms Animateur est structurellement stable (formateurs identifiés, réponse rapide et efficace aux demandes des entités et des clubs, collaboration avec les HE et Unifs.)

Par contre, on ne répond pas encore aux besoins de terrain et le transfert vers le niveau MS Initiateur n'est pas encore visible.

MS Train.

Potentiellement, 8 candidats pour ce niveau ont déjà validé les cours généraux.

Les cours spécifiques disponibles en avril/mai 2024 vont s'étaler sur toute la saison.

1^{ère} année : 121 h. + stages.

2^{ème} année : 125 h. + stages.

Ingénierie de formation MS Train : évaluation.

Ce module chapeautera l'ensemble de la formation et sera le seul à être évalué. Les autres modules serviront de ressources à l'acquisition des compétences du candidat. Il sera composé de 3 séminaires de 4h. par an.

Lors de ceux-ci, les candidats devront identifier et planifier leur plan de développement personnel en partant du référentiel de compétences du MS Train et déterminer un thème de clinic/an qu'ils souhaitent développer. Celui-ci se présentera en groupe (duo ou trio).

L'évaluation de ce module se fera par ces deux dispositifs : l'évolution de la maîtrise des compétences et la présentation du clinic.

Et la méthode développée sera la co-évaluation. Les candidats viendront discuter avec un jury de leur évolution et de leur présentation. Pour décider de l'attribution de la formation, le jury tiendra compte de l'évolution du candidat sur les trois années de formation.

Prévisions pour 2024.

MS Animateur.

- Maintenir le nombre de candidats,
- Réadapter les contenus du module Tactico-technique à la nouvelle politique du D.T,
- Profiter des opportunités telles que la formation pour les chefs d'activités Adepts.

MS Initiateur et Educateur.

- Augmenter le nombre de candidats venant de MS Animateur.

MS Train.

- Opérationnaliser la formation.

Digitalisation.

- Augmenter le nombre d'accès possible à la plateforme.

Développer.

- La communication.
- L'évaluation des dispositifs

Carte Basic.

A supprimer dans le ROI.

Coach News.

Quid dans le futur ?

Ce moyen de communication ne semble plus convenir sous la forme actuelle.

Création d'un onglet spécifique sur le site pour y regrouper toutes les informations relatives à la formation.

Reconnaissance et acceptation des demandes de formation continue.

Seule la cellule Technique est habilitée pour analyser les demandes et en définir le niveau.

Claudio Gewehr intervient pour dire qu'il est en pleine découverte de sa mission au sein de la FVWB et demande un peu de patience pour la prise de certaines décisions car il veut connaître le dossier avant de se positionner.

Cellule Compétitions

Point sur la compétition.

M. Loppe évoque la rencontre de Walhain qui a été interrompue suite à un problème médical d'un participant. Le match sera rejoué et heureusement, tout se termine bien pour le joueur.

Il met l'accent sur le nombre élevé de demandes de changement de rencontre (465 en PROM et 931 en VB).

Cela risque encore de se reproduire la saison prochaine vu que le portail commun ne sera pas encore opérationnel.

Il va dialoguer avec ses homologues de VV pour en revenir au système d'attribution d'un même numéro pour toutes les équipes d'un même club.

Volley Spike.

La V.V ne peut pas donner d'informations sur « qui fait quoi » pour l'utilisation de ce programme et refuse la demande faite pour mettre une personne pour assurer les permanences/dépannages.

Cellule compétition de VB.

Proposition sera faite à P. Greif pour rejoindre cette cellule afin de pouvoir s'occuper de Volley Spike. Le CA marque son accord.

Interprovinces.

Demande pour clarifier la notion du 4^{ème} service (normal, smaché, jump) suite aux problèmes d'interprétations rencontrés lors de la dernière compétition ainsi que la réintégration du libéro.

Le D.T va prendre avis auprès des responsables jeunes des entités et transmettra sa décision pour l'adaptation du règlement.

Prochains Interprovinces : Samedi 30 Décembre 2023 à Farciennes

Lundi 1^{er} Avril 2024 à Perwez.

Organisation « Champions Ligue Jeunes »

Malgré le peu d'intérêt porté à la demande faite au même moment que l'inscription au championnat en cours, il est décidé de relancer un avis aux clubs pour l'organisation d'une compétition lors du prochain congé de Carnaval pour les catégories U13 et U15.

-
- Constat qu'aucune sanction n'est prise pour le cumul de cartes rouges reçues en FVWB alors que cela existe en V.V et dans certaines entités.
Une proposition sera faite pour l' AG de Mars 2024.
 - Autres faits rapportés : l'agressivité envers les arbitres et entre les équipes est devenue une règle et une habitude et cela devient de plus en plus grave.
Même remarque de la part de la Présidente qui est régulièrement interpellée pour signaler l'agressivité de certains entraîneurs par rapport aux membres de leur équipe.

- M. Loppe se félicite du comportement de nos équipes FVWB dans les différents championnats organisés par V.B.
La plupart sont bien classées et qui plus est, nous avons une équipe (Tchalou ou Charleroi) qui participera à la finale de la Coupe de Belgique.

Cellule Arbitrage

C. Nogara informe d'un changement de responsables pour la formation suite à la démission de J. Cornet.
Cette fonction sera reprise par Mrs Poriau et Dehut.

Vidéo challenge

Grand succès et beaucoup de demande des clubs pour le placement de cette nouvelle technologie.
Demande de mise à disposition pour 3 dates faite par le club de Beveren.

Trésorerie

Soutien pour les projets de promotion du volley auprès des jeunes.

Un montant de 30.000 € à répartir suivant la règle de proportionnalité des affiliés en cours.

Un retour vers les entités va être activé pour l'obtention des justificatifs afin de pouvoir liquider les sommes prévues.

Cette action sera reconduite l'année prochaine.

Centres de développement.

Le délai pour rentrer les dossiers a été prolongé jusqu'au 30 novembre 2023.

Montant de 15.000 € à répartir en décembre aux 11 clubs concernés suivant les critères et points obtenus dans le cadre de ces centres.

Proxy-Volley.

Visites dans les clubs par l'asbl Moventis avec le soutien financier de la fédération.

Concept : "Se former dans ma salle avec mes joueurs, des réponses concrètes aux défis de l'entraînement."

Une partie en salle (1h30): les entraîneurs du club participent à la séance d'entraînement sur le thème déterminé par le club.

Une partie de formation d'1h30 sur une thématique.

En 2024, il y aurait 30 visites programmées et soutenues financièrement et réparties suivant le principe du return aux entités --> en fonction du nombre d'affiliés

Brabant	4 visites
Bruxelles	4 visites
Hainaut	7 visites
Liège	7 visites
Luxembourg	3 visites
Namur	4 visites
R.V.V.	1 visite

Enveloppe unitaire : 350 €

Principe: intervention fédération (200 €) et clubs & ou entités (150 €)

Intervention de F. Schmitt pour le BWBC qui demande une intervention de la fédération pour la totalité de la formation (350 €).

Echanges et discussions sur cette proposition ainsi que sur la dénomination du prestataire de cette organisation.

D. Van Bever tient à rappeler qu'il ne faut pas faire un mélange de fonction entre Moventis et le D.T et évoque un procès d'intention qui n'a pas lieu d'être.

Vote sur les 2 propositions retenues soit intervention de 350 € ou 200 €.

Résultat du vote :	Intervention FVWB : 350 €	2 OUI
	Intervention FVWB : 200 €	6 OUI

Projet « Beauté du sport » § Arbitrage.

Le psychologue contacté vient de refuser la mission initialement prévue. Cela nous oblige à contacter un autre prestataire pour les organisations prévues entre le 22 décembre et le 8 janvier.

P. Halleux accepte de collaborer dans ce projet.

Les thématiques retenues sont :

- organisation de différents colloques entre le 25 janvier et 15 mars,
- Workshop à différentes dates dans les entités,
- Cours d'arbitrage.
- Organisation d'une formation interdisciplinaire avec l'AISF.

Communication vers les membres.

Pour pouvoir mettre en place une communication directe avec les membres, il faudrait qu'une adresse mail soit renseignée par les secrétaires des clubs lors de l'inscription.

Discussion sur le fait que beaucoup d'affiliés n'ont pas d'adresse mail personnelle mais celle d'un parent.

La proposition d'exiger une adresse mail pour les affiliés âgés de 10 ans et plus à partir du 1^{er} janvier 2024 est mise au vote.

Résultat du vote : 7 OUI 1 Abstention
--

Frais de formation.

Les frais de formation pour les transferts ont été calculés et payés.

Le trésorier explique la problématique rencontrée avec les frais de formation pour les désaffiliations. Pour cette année, une demande d'extraction va être faite à FedInside pour régulariser la situation.

Pour le futur , il faudra certainement revoir la situation car le cumul des années concernées risque de poser des problèmes.

Difficulté de joindre la fédération après 13H30.

La demande est prise en compte et une réorganisation des horaires va être mise en place par la Directrice Générale.

Présentation de la campagne « Always Sport JO 2024 ».

L. Rase fait rapport de ses contacts avec le promoteur de cette action.

Pour un pack Always acheté, une initiation à un sport est offerte comme par exemple 2 séances d'initiation au volley ou au beach.

A ce jour, adhésion de plusieurs ligues francophones à cette action.

La proposition semble réalisable en collaboration avec nos clubs et peut nous amener de nouveaux affiliés.

Le seul problème soulevé est « quid de l'assurance pour ces personnes qui viendront faire une initiation dans nos clubs ? ».

Ethias va être contacté pour tenter de trouver une possibilité pour que les participants soient couverts par l'assurance en cas de blessure.

Accord pour la poursuite de démarches pour la mise en place de cette action.

Mise à l'honneur de membres émérites de la FVWB.

Suite à la décision prise lors de la dernière réunion, l'entité de Namur a présenté deux membres : Monsieur DUJARDIN Jean-Claude et Monsieur FRANKART Jean-Pierre.

Résultat du vote : Monsieur DUJARDIN	7 OUI	1 Abstention
Monsieur FRANKART	7 OUI	1 Abstention

Demande de dérogation pour une affiliation de joueuses au club de Bouillon.

Cela concerne NOBEN L. et NOBEN M. qui ont participé avec leur club d'origine à des rencontres de championnat. Raisons invoquées : les problèmes de déplacement suite à un changement de lieu de travail des parents et des problèmes au sein du club.

Résultat du vote : 8 NON

Légitimité de la présence de la Directrice Générale au sein du C.A.

B. Dewilde a fait cette demande et justifie son intervention par le fait que cette présence n'a pas été mise dans les statuts que l'on va présenter à la prochaine A.G.

La Présidente répond qu'un article prévoit la possibilité d'inviter une personne pour participer au C.A et que c'est dans cette fonction qu'elle sera dorénavant renseignée.

Approbation du PV du 25 octobre 2023.

Suite aux différentes remarques reçues quelques heures avant la réunion de la part de B. Dewilde, la secrétaire donne des explications sur sa façon de rédiger son rapport de réunion.

Elle estime qu'un P.V doit être le reflet des points importants débattus lors de la réunion mais que cela ne doit pas être un exercice de style. En effet, plusieurs remarques émises concernent la forme et non le fond.

Elle dit aussi éviter de mettre en exergue des noms en particulier dans le cas de certains dossiers.

Le PV sera modifié en tenant des remarques pertinentes et renvoyé dans les prochains jours.

La Secrétaire Générale

A.M HABETS